



## Attestation

Je soussigné, Maxence de RUGY, Maire de la Commune de Talmont-Saint-Hilaire, atteste qu'à ce jour, il n'a pas été mis en place le numéro d'enregistrement pour les locations saisonnières du territoire talmondais pour l'année 2025.

A Talmont Saint Hilaire,  
le vendredi 17 janvier 2024

Le Maire,  
Maxence de RUGY

